

La séance est ouverte à 18 h 35 en présence de :

Elu : Julien Consalvi, adjoint au Maire délégué à la fabrique citoyenne, à la démocratie locale et politiques du partage.

Services de la Ville : Emmanuelle Roggeri et Julien Roman, chargés de démocratie participative.

Conseils de quartier : Solidarité Carnot, Montreau Le Morillon, Ruffins Sueur, Jean Moulin Beaumonts, La Noue Clos Français, Branly Boissière, Villiers Barbusse, Signac Murs à Pêches, Centre ville, Bobillot.

Julien Consalvi se présente et signale qu'il s'agit de sa première expérience dans un mandat électif. Il mentionne sa participation à la COOP' Montreuil, une organisation collaborative de citoyens visant à formuler des propositions pour alimenter les politiques locales.

Julien Consalvi évoque son souhait de travailler à la création d'une « fabrique citoyenne », dans le cadre du programme de la liste élue aux dernières élections municipales, imaginée pour développer le pouvoir d'agir des citoyens dans la transformation de leur ville. Certaines questions comme l'arrivée du tram ou la réflexion autour de la démocratie alimentaire vont nécessiter d'importantes concertations avec les Montreuilloises et les Montreuillois. Cette fabrique citoyenne a pour objectif de faire en sorte que les habitants participent à l'élaboration de ces projets en partageant la décision.

Frédéric Marion (Conseil de quartier Boissière) mentionne que ces tentatives ne sont pas nouvelles et se soldent souvent par un décalage entre le discours et la réalité.

Julien Consalvi rappelle que c'est un processus difficile à mettre en place. Pour que des évolutions se produisent, il est nécessaire de multiplier les tentatives. Il signale que de telles initiatives fonctionnent désormais à Nantes, Grenoble, Barcelone et Poitiers quand les élus, les services et les citoyens travaillent dans le même sens. Deux temps sont nécessaires : un temps d'acculturation pour que les élus et les porteurs de projets acquièrent une confiance dans cette démarche, puis un temps de structuration. Il s'agit de travailler en synergie avec les associations, les collectifs, les Conseils de quartiers, les antennes de quartier et les centres sociaux pour proposer des transformations. Il rappelle que les Conseils de quartier ont une expertise et une implantation dans les quartiers incontournables.

Julien Consalvi détaille la notion de « politiques du partage », qui, elles aussi, prennent du temps à mettre en place et qui peuvent être pensées de manière transversale, en impliquant différents services municipaux. Il rappelle l'existence de l'Observatoire du partage, récemment créé, et de l'action autour des Routes du partage à Montreuil. Il évoque le projet de création d'une « outilhèque » visant à encourager les échanges et le prêt d'objets. Malgré une forte prégnance de la gratuité en France concernant les actions relatives aux politiques du partage et à l'économie sociale et solidaire, les projets doivent être économiquement viables.

Julien Consalvi informe les représentants des Conseils de quartier de la préparation d'une feuille de route sur ces sujets, qui sera partagée lorsqu'elle sera actée, selon un principe de transparence.

François (Conseil de quartier Bobillot) demande si Julien Consalvi souhaite s'inscrire dans la continuité des mandatures précédentes concernant la Coordination des Conseils de quartier. Il considère que les ordres du jour des réunions de la Coordination des Conseils de quartier devraient s'élaborer en collaboration avec les représentants des Conseils de quartier et que l'animation ne devrait pas être assurée par l'élue et par le service Démocratie participative, mais directement par les membres de la Coordination.

Emmanuelle Roggeri rappelle que ces modalités de fonctionnement sont en vigueur depuis le mandat précédent et qu'elles semblent être convenues avec les membres de la Coordination ; du moins, ces derniers n'ont pas exprimé le souhait de les faire évoluer.

Julien Roman rappelle qu'il s'agit de la première réunion de la Coordination des Conseils de quartier de la nouvelle mandature municipale. Il propose aux représentants des Conseils de quartier de relater la manière dont les Conseils de quartier ont traversé la période de confinement due à la COVID-19 et notamment investi le

champ des solidarités locales, parfois accompagnés par la Ville. Dans un second temps, il leur est proposé d'exprimer leurs attentes par rapport au nouveau mandat sur les manières de fonctionner des Conseils de quartier et de la Coordination, les rôles et missions des Conseils de quartier et les évolutions nécessaires.

Sabrina (Conseil de quartier Centre-Ville) indique qu'elle a intégré son Conseil de quartier il y a peu de temps. Ce dernier est peu actif dernièrement. Seul un projet d'aménagement du square de l'Église a été mis en œuvre, dans le cadre du budget participatif. Elle appartient par ailleurs au collectif de riverains de la rue du Capitaine Dreyfus. Le collectif tente de travailler avec le Conseil de quartier afin de le rendre plus actif et de réfléchir au partage de l'espace public entre les commerçants et les habitants. Depuis la sortie du confinement, les terrasses des restaurants et bars ont investi l'espace public, les rues piétonnes et les squares, créant des nuisances sonores et engendrant des incivilités de 20 heures à 1 heure du matin. Elle déplore l'absence de régulation et le fait que l'espace public soit désormais dédié aux commerces.

Julien Roman rappelle que le Conseil de quartier avait organisé en 2019 une réunion plénière sur le thème du commerce, qui avait dû être annulée en dernière minute car l'adjoint en charge du commerce n'avait pas pu s'y rendre. Elle pourrait être reprogrammée.

Sabrina (Conseil de quartier Centre-Ville) indique que la discussion est difficile avec les commerçants à cause des questions économiques en jeu pendant cette période d'après confinement. Elle signale un projet de végétalisation de la rue Dreyfus pour investir l'espace, réduire le bruit et rendre les lieux plus agréables pour que les usagers les respectent plus volontiers.

Danielle Dobosz (Conseil de quartier Ruffins Sueur) a observé beaucoup de manifestations de solidarité, en particulierité aux Murs à Pêches. Elle signale que la partie nord des Murs à Pêches a été victime d'énormément de vols, de dégradations, de vandalisme, d'un incendie et de petits trafics de stupéfiants. Elle demande qui est l' élu chargé du quartier des Ruffins et rappelle qu'il est très important d'avoir de véritables interlocuteurs, qui connaissent le quartier et qui s'y intéressent. Elle signale que les habitants se plaignent du bruit provoqué par les feux d'artifice, les pétarades et les rodéos. Elle relate l'ouverture d'un tuyau entre La Poste et la déchetterie à cause de laquelle des eaux usées se sont répandues. Elle constate que le sens de circulation n'est pas respecté à la sortie de la station-service. Elle signale l'utilisation malveillante de gaz hilarants et rappelle leur danger, notamment les risques de crises cardiaques qu'ils peuvent provoquer. Elle indique enfin que l'éclairage rue de Rosny et sur le boulevard Théophile Sueur est masqué par le feuillage des arbres.

Julien Roman rappelle que ce type d'incidents et problèmes peuvent être signalés à la Ville sur la plateforme Sésame.

Danielle Dobosz (Conseil de quartier Ruffins Sueur) indique que le Conseil de quartier attend de pouvoir accéder à la salle de réunion du local au-dessus de La Poste.

Julien Roman répond qu'il contactera l'Antenne de quartier à ce sujet.

Léa Longeot (Conseil de quartier Ruffins Sueur) indique qu'un petit groupe d'habitants, notamment issu du collectif Ruffins Ensemble, à l'initiative du projet Un tramway nommé désir sur les parcelles gelées du tram, prend le relais de l'ancienne animatrice Diana Tempia. Deux réunions ont eu lieu avant le confinement : une réunion du comité d'animation pour préparer une séance plénière et une réunion avec les élus, mais l'élan a été freiné par le confinement. Elle souhaite recevoir l'aide de la municipalité pour accompagner la relance du Conseil de quartier afin qu'elle n'échoue pas. Elle suggère d'opérer une fusion entre les Conseils de quartier Montreau Le Morillon, qui peine à poursuivre sa relance, et celui des Ruffins.

Julien Roman signale que des réunions communes peuvent être réalisées ponctuellement, mais que les quartiers conservent leur limites administratives et leurs problématiques propres.

Claire Prost (Conseil de quartier Signac Murs à Pêches) rappelle qu'il existe des problèmes locaux particuliers, mais aussi des problèmes communs à plusieurs Conseils de quartier. Elle souhaite que les Conseils de quartier aient une meilleure connaissance des actions menées par les services de la Ville afin de mieux savoir comment compléter ces actions. Il faut clarifier encore les canaux que doivent utiliser les habitants et Conseils de quartier pour faire remonter les problèmes rencontrés. Elle interroge la capacité de dialogue des élus de quartier avec les habitants et les services de la Ville. Elle déplore que des problèmes maintes fois signalés n'obtiennent pas de réponse ou des réponses inappropriées, ce qui peut provoquer de la frustration et la désespérance des habitants.

Julien Roman suggère de rappeler les canaux de communication et les protocoles d'échanges à la rentrée de septembre.

Yvon Le Hérisse (Conseil de quartier La Noue-Clos Français) indique que son Conseil de quartier ne n'est pas réuni depuis janvier en raison de la période électorale puis du confinement. Pendant le confinement, le Conseil de quartier n'a pas été l'animateur des solidarités, mais a servi de relais des informations municipales, notamment pour le recensement des personnes âgées. Yvon a pris contact avec le maire adjoint concernant le NPNRU. Un arpentage a été réalisé. Un Conseil de quartier est prévu le 8 septembre pour permettre aux habitants de s'exprimer. Il souhaite savoir si la salle de réunion de la Maison de quartier sera accessible à cette date.

Par ailleurs, Yvon Le Hérisse souhaite obtenir des informations précises sur les missions des nouveaux élus et les liens entre l' élu de quartier, l'adjoint à la vie des quartiers et l'adjoint à la démocratie participative. Il souhaite que ce cadre soit rappelé à la rentrée et que les nouveautés par rapport à l'ancienne mandature soient annoncées. Il félicite Frédéric Marion pour la mise en place du forum de la Coordination des Conseils de quartier (une plateforme en ligne sur laquelle les membres de la Coordination peuvent s'exprimer, accessible via ce lien : <https://coordinationcq.forumactif.com>) et invite tous les membres des Conseils de quartier à s'inscrire et à y contribuer.

Mario Cappelletto (Conseil de quartier Jean Moulin Beaumonts) rappelle que tous les Conseils de quartier fonctionnent différemment et explique que le sien a un fonctionnement particulièrement collégial. Il indique que pendant le confinement, le Conseil de quartier Jean Moulin s'est appuyé sur les associations pour l'aide alimentaire, médicale et sociale et a servi de relais d'informations entre membres. Il signale que le Conseil de quartier n'avait plus de salle et qu'il était contraint de se réunir chez ses membres. Certains animateurs sont moins présents et Mario craint un nombre insuffisant de membres à la prochaine réunion plénière sur le parc et ses alentours. Il rappelle enfin que les habitants ne se mobilisent souvent que lorsqu'un problème les concerne. Une réunion a eu lieu le matin même avec la responsable de la tranquillité et six membres du Conseil de quartier.

Julien Roman rappelle que le service Démocratie participative peut les aider ponctuellement pour mobiliser des habitants pour une relance ou une réunion particulière. Le service peut aussi aider à la réalisation des affiches et flyers et à leur impression.

Jean-Pierre Bonnet (Conseil de quartier Villiers-Barbusse) indique que le Conseil de quartier s'est arrêté en mars et qu'aucune réunion n'est prévue en septembre en l'absence de salle. Il rappelle que les Conseils de quartier sont des instances assez libres et ouvertes et qu'ils sont différents entre eux. Ils existent depuis 25 ans à Montreuil avec une forte autonomie. Depuis 2002, la loi Vaillant leur donne une existence légale mais ne définit pas de fonctionnement précis ni de financement.

Jean-Pierre Bonnet déplore que l'équipe municipale de Patrice Bessac ne s'appuie pas suffisamment sur les Conseils de quartiers. Il rappelle qu'à la fin 2019, l'A86 a été fermée avec un fort impact sur la circulation dans le quartier. Une pétition a été réalisée, des mesures de pollution ont été demandées et un entretien a eu lieu avec le Maire, mais le Conseil de quartier n'a pas été écouté et la circulation est restée la même.

Jean-Pierre Bonnet indique que le Conseil de quartier Villiers-Barbusse est difficile à animer, car il s'agit d'un quartier résidentiel et pavillonnaire dans lequel peu d'actions collectives sont mises en œuvre. Il repose sur trois personnes depuis trois ans. Malgré sa conviction que la démocratie doit s'exprimer, sa fatigue l'empêchera de s'investir autant qu'auparavant.

Françoise Lamonica (Conseil de quartier Villiers-Barbusse) indique que certains habitants ont l'impression que les animateurs de Conseils de quartiers ont du pouvoir ou qu'ils défendent la municipalité. Or, ils gardent et tiennent à leur autonomie. Elle déplore le peu de considération du Maire pour les Conseils de quartier, par exemple après le travail effectué par le Conseil de quartier Villiers-Barbusse sur les bâtiments remarquables dans le PLU, qui a abouti à un document très fouillé, mais très difficile à comprendre. La demande d'explication est restée sans réponse. Elle constate que les réponses et les visites aux Conseils de quartiers Villiers-Barbusse arrivent surtout en période préélectorale.

Françoise Lamonica déplore que les réunions de la Coordination des Conseils de quartiers créent certes des liens entre membres, mais à l'instar des réunions des Conseils de quartiers, les gens parlent le plus longtemps et le plus fort possible sans résultat probant sur des synergies possibles.

Catherine Voisembert (Conseil de quartier Solidarité-Carnot) rappelle qu'en 2019 certaines réunions thématiques de la Coordination ont permis d'aborder des thèmes transversaux, comme les marchés. Il faut continuer ce type de réunions thématiques.

Mario Cappelletto rappelle qu'à une époque, les membres des Conseils de quartier s'invitaient mutuellement à leurs réunions.

Nathalie Tricot considère que raconter les problèmes des quartiers est une perte de temps en réunion de Coordination. Des problèmes communs existent, tels que la propreté, qui mériteraient des réunions communes, avec l'envoi de questions aux élus au préalable, afin qu'ils puissent préparer les réponses. Elle n'était pas au courant de l'existence du forum. Elle déplore que les réunions des Conseils de quartiers aient parfois lieu aux mêmes dates.

Julien Roman rappelle que les dates des réunions des Conseils de quartier sont indiquées sur le site internet de la Ville, dans l'agenda, lorsque le service Démocratie participative en a connaissance. La plateforme « Je participe » pourrait également les regrouper.

Sylvie Ricouard (Conseil de quartier Montreau Le Morillon) indique qu'elle est seule à être encore vraiment présente à son Conseil de quartier après la relance du collectif d'animation et qu'elle ignore ce qui peut y faire. La dernière réunion concernait la mise en place d'une boîte à partage, qui a bien été financée par le Conseil de quartier à travers l'Enveloppe Initiative de Quartier (EIQ).

Julien Roman concède qu'après deux réunions organisées par la Ville, ayant réuni une trentaine de personnes, le collectif d'animation s'est désagrégé.

Yvon Le Hérisse s'inquiète des velléités des nouveaux élus de concerter sur les grands projets mais que les priorités des quartiers soient oubliées. Il rappelle que l' élu de quartier doit solliciter les concertations en partant des attentes des habitants. Il souhaite qu'un plan de travail soit réalisé en correspondance entre le projet municipal et les attentes particulières des quartiers.

Marisol Corral (Conseil de quartier Signac) assiste aux réunions de la coordination des Conseils de quartiers depuis 2015 de manière assidue et indique qu'elles lui ont beaucoup appris sur la manière dont fonctionne un Conseil de quartier, notamment à travers la charte et le règlement. Ces réunions apportent également une visibilité sur ce qui est réalisé dans la Ville. Elle souhaite que Julien Consalvi détaille davantage la fabrique citoyenne.

Julien Consalvi indique qu'au-delà de la littérature qu'il a lue sur les Conseils de quartiers et l'information qui lui a été apportée par les services, il entend les nombreuses plaintes des représentants des Conseils de quartiers, mais constate également que ces derniers sont moteurs de transformations et d'initiatives. Il entend le manque de suivi des sollicitations et rappelle que la commande qui lui a été faite par le Maire est d'accentuer les démarches citoyennes et participatives et de poursuivre l'acculturation des élus, des services et des habitants. Il souhaite convaincre ses colistiers et colistières de la nécessité d'acquiescer le réflexe de consulter des habitants en amont des projets.

La fabrique citoyenne regrouperait un ensemble d'acteurs (Antennes de quartier, Conseils de quartiers, Conseils citoyens, collectifs divers) très actifs, mais dont les actions ne sont pas forcément cohérentes. La cohérence pourrait venir d'un lieu unique et identifié, par exemple la Maison des Associations et des initiatives citoyennes, pour proposer des concertations, des outils, de la méthodologie, afin que les citoyens se saisissent du pouvoir d'agir. Un autre lieu, numérique, pourrait être la plateforme « Je participe » qui permettrait d'avoir un meilleur accès à l'information.

Les Assises de l'alimentation pourraient être un projet fédérateur. Il rappelle l'existence des collectifs concernés : Justice alimentaire, Cantine Nouvelle, mais aussi la FCPE, etc. Pour les organiser, la fabrique citoyenne pourrait fournir l'ingénierie. Julien Consalvi rappelle que cette action faisait partie d'un des trois axes du programme du Maire réélu. Il insiste sur le fait que la réussite de la fabrique citoyenne dépendra du travail commun des élus, des services et des citoyens. Ce mandat municipal sera une période d'expérimentations et d'apprentissage pour travailler ensemble.

Catherine Voisembert (Conseil de quartier Solidarité-Carnot) rappelle que son Conseil de quartier n'a pas été écouté concernant la mise en place de la piste cyclable d'urgence Covid, qui provoque de nombreux accidents, et que seules les associations de vélo avaient été consultées à ce sujet.

Emmanuelle Roggeri constate que la valeur ajoutée des Conseils de quartier est réelle lorsqu'il s'agit d'aménagements d'espace public, par exemple, mais qu'elle est moindre quand il s'agit de projets plus micro et de gestion urbaine de proximité (nuisances sonores, incivilités). Une recherche-action pourrait s'effectuer avec l'appui d'un intervenant afin d'inventer de nouvelles méthodes de travail commun.

Claire Prost constate que les suites données aux demandes ne sont pas à la hauteur de la parole donnée par les élus, qui ne se rendent pas compte des dégâts créés du côté de la motivation des habitants à participer. Elle souhaiterait que soient organisés des temps communs sur des sujets partagés avec les services de la Ville, pour construire une culture commune et une écoute, à condition que les services soient organisés en ce sens.

Françoise Lamonica constate également que pour les projets d'ampleur, les Conseils de quartier fonctionnent bien comme relais de la politique de la Ville, mais beaucoup moins bien sur les projets de moindre ampleur, ce qui crée de la frustration.

Mario Cappelletto rappelle qu'une formation sur l'animation et la gestion de conflits en réunion avait été demandée.

Emmanuelle Roggeri indique que cette formation peut être organisée fin 2020 ou début 2021.

Catherine Voisembert indique que pendant le confinement, en l'absence d'associations de quartier, les solidarités ont moins bien fonctionné qu'ailleurs. Les solidarités se sont créées grâce à un groupe extérieur au Conseil de quartier.

Claire Prost signale que les initiatives ont néanmoins été synchronisées par l'Antenne de quartier.

Frédéric Marion indique que dans son quartier, les solidarités ont été impulsées par le Conseil de quartier et que l'antenne s'y est ensuite raccrochée à travers le collectif Kétanou. Il suggère à Julien Consalvi de créer un intranet sur lequel les élus pourraient communiquer sur ce qu'ils font, car ces informations ne circulent pas et les services de la Ville ne communiquent pas assez entre eux. Il considère que le budget participatif utilise énormément de ressources de la Ville, qui viennent à manquer pour l'à-côté. Il déplore enfin l'inutilité du Comité de suivi du budget participatif.

Julien Roman rappelle que le Comité de suivi du budget participatif a les mêmes membres que la Coordination des Conseils de quartier. Il propose aux Conseils de quartier d'inviter le service Démocratie participative aux réunions des Conseils de quartiers de la rentrée, notamment dans les quartiers où une relance est nécessaire.

Il signale la tenue des Rencontres nationales de la participation organisées par l'association Décider ensemble à Mulhouse les 19, 20 et 21 octobre, intitulées « La démocratie bousculée ». Il invite les représentants des Conseils de quartier souhaitant y participer de le lui faire savoir afin de les inscrire.

Il invite également les représentants des Conseils de quartier à participer à la cinquième édition de l'événement organisé par le réseau des Villes à budgets participatifs. Les Rencontres nationales des budgets participatifs auront lieu à Clermont-Ferrand les 2 et 3 décembre. Les organisateurs ont sollicité le Comité de suivi du budget participatif de Montreuil pour y faire un témoignage collectif. De même, il invite ceux qui souhaitent y participer à se manifester par mail pour y être inscrits. La Ville pourra prendre en charge le defraïement d'un petit groupe.

Julien Roman précise que le service Démocratie participative mène actuellement l'évaluation de la seconde édition du budget participatif. L'évaluation aura lieu durant l'été, d'une part auprès des services municipaux, à travers une vingtaine d'entretiens ; d'autre part auprès des habitants à travers un questionnaire ouvert à tous les profils (porteurs de projets élus et non élus, non éligibles, votants et observateurs) complété d'entretiens avec des porteurs de projets élus et non élus. Il remercie les Conseils de quartier ayant diffusé le lien vers le questionnaire et rappelle que les habitants ont jusqu'au 9 août pour y répondre.

Une synthèse sera ensuite réalisée, qui sera présentée aux élus et au comité de pilotage du budget participatif. Cette synthèse sera diffusée publiquement en octobre ou novembre et pourra également servir pour nourrir le témoignage collectif à Clermont-Ferrand en décembre.

La séance est levée à 20 h 48.